



D3310-Direction de la commande publique-Marchés

## DECISION DU MAIRE N° d.2024.076

**Liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux conclus par la ville de Versailles entre le 16 février 2024 et le 3 juin 2024, dont le montant justifie le transfert au service préfectoral du contrôle de légalité et de leurs avenants.**

### LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et spécialement l'article L.2122-22 alinéa 4, et les articles L2131-1, L2131-2, 4°, D2131-5-1 et R2131-6,

Vu le Code de la commande publique notamment les articles L. 2124-1 et R 2124-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure formalisée, les articles L.2122-1 et R.2122-1 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence, les articles L.2123-1 et R 2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée, les articles L.2194-1 et R.2194-1 et suivants relatifs aux conditions de modification d'un marché public, et les articles L. 2125-1 et R 2162 et suivants relatifs aux modalités de passation des concours,

Vu la délibération du Conseil municipal n° D.2020.05.18 du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à cet article,

Vu les arrêtés municipaux n° A.2022.2061 du 20 octobre 2022 et n° A.2023.234 du 3 février 2023 donnant délégations aux élus,

Vu le budget de l'exercice en cours,

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des marchés et avenants conclus sur la base de la délégation qu'il a reçu dans le cadre de la délibération n°D.2020.05.18 du 27 mai 2020.

La liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux passés suite à procédure dont le montant justifie le transfert au contrôle de légalité et des avenants conclus dans le cadre de cette délégation entre le 16 février 2024 et le 3 juin 2024 est la suivante :

### DECIDE :

- 1) AMO Aménagement de la porte de Buc - Marché conclu avec le groupement d'entreprise représentée par la société UNE FABRIQUE DE LA VILLE domiciliée 57 rue de Turbigo 75003 Paris suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour un montant estimatif de 279 950 € HT pour les missions de la DPGF et un montant estimatif de 79 350 € HT pour les missions du DQE. La durée de la prestation est estimée à 40 mois.
- 2) Contrat de maintenance du logiciel de gestion financière e-sedit et prestations associées à destination des services comptables des villes de Versailles, son CCAS et la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc - Accord-cadre mono attributaire à bons de commande conclu avec la société BERGER LEVRAULT domiciliée 892 rue Yves Kermen 92100 Boulogne-Billancourt suite à une procédure sans mise en concurrence pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu avec seuil minimum fixé à 30 681,63 € HT et un seuil maximum fixé à 350 000 € HT pour sa durée totale.
- 3) Travaux de couverture et d'étanchéité pour l'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc – Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société BALAS, domiciliée 19 boulevard Louise Michel – 92238 Gennevilliers Cedex, suite à une procédure adaptée, pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2025. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 650 000 € HT, toutes entités confondues, pour sa durée totale.
- 4) Location et installation de matériels pour les prestations évènementielles (5 lots) - Lot n°1 : Tente de 15 x 20 mètres - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société COMPACT, domiciliée 5 rue Ambroise Croizat - BP 30523 - 95195 Goussainville Cedex,

suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 370 000 € HT, toutes entités confondues, pour sa durée totale.

- 5) Location et installation de matériels pour les prestations événementielles (5 lots) - Lot n°2 : Tentes pour le forum des associations - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société ABRIFETE 75 94, domiciliée 20 rue du Midi - 94300 Vincennes, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 204 000 € HT, toutes entités confondues, pour sa durée totale.
- 6) Location et installation de matériels pour les prestations événementielles (5 lots) - Lot n°3 : Tentes pour événements culturels et sportifs - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société COMPACT, domiciliée 5 rue Ambroise Croizat - BP 30523 - 95195 Goussainville Cedex, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 110 500 € HT, toutes entités confondues, pour sa durée totale.
- 7) Location et installation de matériels pour les prestations événementielles (5 lots) - Lot n°4 : Matériels audiovisuels - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société B2J EVENT domiciliée 23 rue du Chemin Vert - 78610 Le Perray-en-Yvelines, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 240 000 € HT, toutes entités confondues, pour sa durée totale.
- 8) Location et installation de matériels pour les prestations événementielles (5 lots) - Lot n°5 : Podiums - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société COMPACT, domiciliée 5 rue Ambroise Croizat - BP 30523 - 95195 Goussainville Cedex, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 120 000 € HT, toutes entités confondues, pour sa durée totale.
- 9) Prestations de dératisation, désinsectisation, désinfection (3D) pour la ville de Versailles, son CCAS et la CAVGP (4 lots) - Lot n°1 : Prestations 3D pour les bâtiments et espaces verts de la voie publique de la Ville de Versailles, de son CCAS, et de la CAVGP - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société TECHMO HYGIENE domiciliée 9 rue Alexandre Dumas - 75011 Paris, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 220 000 € HT, toutes entités confondues, pour sa durée totale.
- 10) Prestations de dératisation, désinsectisation, désinfection (3D) pour la ville de Versailles, son CCAS et la CAVGP (4 lots) - Lot n°2 : Dératisation des réseaux d'assainissement de la CAVGP - secteur ville de Versailles - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société ACE HYGIENE domiciliée 18 rue Viêt - 94000 Créteil, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 120 000 € HT pour sa durée totale.
- 11) Prestations de dératisation, désinsectisation, désinfection (3D) pour la ville de Versailles, son CCAS et la CAVGP (4 lots) - Lot n°3 : Dératisation des réseaux d'assainissement de la CAVGP – secteurs des villes de Vélizy-Villacoublay et Viroflay - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société CHAN 3D domiciliée 42 rue de Paris - 78600 Maisons-Lafitte, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 70 000 € HT pour sa durée totale.
- 12) Prestations de dératisation, désinsectisation, désinfection (3D) pour la ville de Versailles, son CCAS et la CAVGP (4 lots) - Lot n°4 : Dératisation des réseaux d'assainissement de la CAVGP - Autres communes de VGP : Bièvres, Bois d'Arcy, Bougival, Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas, La Celle-Saint-Cloud, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Renne-moulin et Toussus-le-Noble - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société ACE HYGIENE domiciliée 18 rue Viêt - 94000 Créteil, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 100 000 € HT pour sa durée totale.
- 13) Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative aux études de faisabilité technique et financière pour divers aménagements de voirie sur le territoire de la Ville de Versailles - Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, conclu avec le groupement d'entreprises TRANSITEC INGENIEURS CONSEILS (mandataire) / CABINET D'ETUDES MARC MERLIN / URBICUS, dont le mandataire est domicilié 28 rue Sainte Foy - 75002 - Paris, suite à une

procédure d'appel d'offres, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais avec un montant maximum fixé à 600 000 € HT pour sa durée totale.

- 14) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 4 - Couverture - Avenant n°1 au marché conclu avec la société ROUSSIERE ayant pour objet la modification du montant du marché et la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 5 100 € HT, qui passe ainsi à 458 778,22 € HT, soit une augmentation de 0,43%.
- 15) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et VGP - LOT n°1 Fourniture de barrières et potelets - Accord-cadre Mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Ingenia domiciliée 5 rue du marais 93100 Montreuil suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature du contrat par le titulaire. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 200 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 16) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et VGP - LOT n°2 Fourniture d'équipements plastiques de signalisation et sécurité routière - Accord-cadre Mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Sodilor domiciliée 18 rue René François Jolly 57200 Sarreguemines suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature du contrat par le titulaire. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 50 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 17) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et VGP - LOT n°3 Fourniture de potelets à mémoire de forme - Accord-cadre Mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Le potelet domiciliée 26bis rue Cecille Dinant 92140 Clamart suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature du contrat par le titulaire. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 300 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 18) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et VGP - LOT n°4 Fourniture d'équipements de signalisation verticale - Accord-cadre Mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Lacroix domiciliée 8 impasse du bourrelier 44800 Saint Herblain suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature du contrat par le titulaire. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et un seuil maximum fixé à 350 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 19) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et VGP - LOT n°5 Fourniture de bancs, corbeilles et divers équipements - Famille n°7 Fourniture de Corbeilles tulipes, seaux plastiques, couvercles pour corbeilles tulipes - Accord-cadre multi-attributaires à bons de commande conclu avec la société Lascaux domiciliée 5 rue du bois de Saint Paul ZAC des champs chouette 27600 Saint Aubin sur Gaillon suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature du contrat par le titulaire. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 450 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 20) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et VGP - LOT n°5 Fourniture de bancs, corbeilles et divers équipements ; Famille n° 1 Fourniture de bancs type Ville de Paris, bancs type promenade; Famille n°2 Fourniture de tabourets et banquettes en bois et acier type Link; Famille n° 5 Fourniture de bancs, fauteuils type Néo romantico liviano, Famille n°6 Fourniture de corbeilles murales, corbeilles sur poteaux; Famille n°9 Table de pique-nique - Accord-cadre Multi-attributaires à bons de commande conclu avec la société Ondelia domiciliée 26bis rue Cecille Dinant 92140 Clamart suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature du contrat par le titulaire. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 450 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 21) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et VGP - LOT n°5 Fourniture de bancs, corbeilles et divers équipements - Famille n°3 Fourniture de bancs type square; Famille n°4 Fourniture de bancs type anglais; Famille n°8 Fourniture de corbeilles type champêtre, corbeilles bambou; Famille n°10 Fourniture de bacs à oranger - Accord-cadre Multi-attributaires à bons de commande conclu avec la société Prefakit domiciliée zone artisanale 49170 Saint augustin des bois suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature du contrat par le titulaire. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 450 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 22) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et VGP - LOT n°6 Fourniture de mobiliers bois - espaces naturels et/ou urbain - Accord-cadre

- Mono-attributaire à bons de commande conclu avec la société Bois Loisirs Créations domiciliée à la Ceriseraie 44850 Saint mars du désert suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la date de signature du contrat par le titulaire. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 450 000,00 € HT pour sa durée totale.
- 23) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 1 - Installation de chantier, Echafaudages, Maçonnerie, Pierre de taille - Avenant n°1 au marché conclu avec la société H. CHEVALIER ayant pour objet la modification du montant du marché et la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 19 907,40 € HT, qui passe ainsi à 1 300 563,42 € HT, soit une augmentation de 1,03%.
  - 24) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 3 - Charpente - Avenant n°1 au marché conclu avec la société ASSELIN ayant pour objet la modification du montant du marché et la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 7 227,82 € HT, qui passe ainsi à 82 905,89 € HT, soit une augmentation de 3,69%.
  - 25) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 5 - Menuiserie, Peinture - Avenant n°1 au marché conclu avec la société ASSELIN ayant pour objet la modification du montant du marché et la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme. Cet avenant implique une augmentation du montant initial du marché de 7 813,07 € HT, qui passe ainsi à 129 613,21 € HT, soit une augmentation de 6,41%.
  - 26) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 6 - Vitrail, Verrières - Avenant n°1 au marché conclu avec la société VITRAIL SAINT GEORGES ayant pour objet la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme. Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.
  - 27) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 7 - Ferronnerie, Serrurerie - Avenant n°1 au marché conclu avec la société VITRAIL SAINT GEORGES ayant pour objet la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme. Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.
  - 28) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 8 - Electricité - Avenant n°1 au marché conclu avec la société DELESTRE INDUSTRIE ayant pour objet la modification du montant du marché et la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme. Cet avenant implique une diminution du montant initial du marché de 29 681,25 € HT, qui passe ainsi à 39 106,80 € HT, soit une diminution de 43,15%.
  - 29) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 2 – Restauration de sculptures - Avenant n°1 au marché conclu avec la société SOCRA ayant pour objet la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme. Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.
  - 30) Réservation de berceaux dans des crèches privées pour la ville de Versailles (marché multi-attributaires) - Avenant n°1 au marché 2019ABV028 conclu avec la société La Maison Bleue ayant pour objet la modification du mode de calcul et de versement des bonus territoires par la Caisse d'Allocations Familiales depuis le 1er janvier 2023. Cet avenant est sans impact financier sur le marché.
  - 31) Réservation de berceaux dans des crèches privées pour la ville de Versailles (marché multi-attributaires) - Avenant n°2 au marché 2019ABV028 conclu avec la société Evancia - Babilou ayant pour objet la modification du mode de calcul et de versement des bonus territoires par la Caisse d'Allocations Familiales depuis le 1er janvier 2023. Cet avenant est sans impact financier sur le marché.
  - 32) Réservation de berceaux dans des crèches privées pour la ville de Versailles (marché multi-attributaires) - Avenant n°1 au marché 2019ABV028 conclu avec la société Les Petites Canailles ayant pour objet la modification du mode de calcul et de versement des bonus territoires par la Caisse d'Allocations Familiales depuis le 1er janvier 2023. Cet avenant est sans impact financier sur le marché.
  - 33) Fourniture et livraison de matériels électriques pour divers services de la ville de Versailles, du CCAS et VGP - Accord-cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu avec la société NOLLET & FILS SAS domiciliée 15 rue Ginkgo Biloba - 76290 Montivilliers, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum mais pour un seuil maximum fixé à 1 210 000 € HT, pour sa durée totale.

